



Actus Agricoles

Les entreprises de l'horticulture subissent des impacts économiques majeurs de la crise de la Covid-19, notamment liés à la fermeture de nombreux circuits de distribution dont ils dépendent.

Le ministère de l'Agriculture a réuni le 17 novembre 2020, pour une réunion d'échanges, l'ensemble des producteurs de la filière : l'interprofession Val'hor, la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), la section horticole de la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (Felcoop), l'Union Française des Semenciers (UFS) et la Coordination Rurale.

Cette rencontre a notamment permis de valider collectivement les modalités de la mesure de soutien, dotée d'une enveloppe de 25 millions d'euros, qui visera à indemniser les pertes de chiffres d'affaires des producteurs subies sur la période de confinement du 15 mars au 15 mai dernier. Cet accord permet de notifier sans délai ce dispositif d'aide auprès de la Commission européenne en vue d'une mise en œuvre prochaine.

« Cette aide était très attendue par les producteurs, dont les pertes subies lors du premier confinement ont été conséquentes, a affirmé Mikaël Mercier, Président de l'interprofession Val'hor. Cela doit permettre d'apporter un secours aux producteurs en difficulté. La filière horticole a beaucoup souffert au printemps dernier, et aujourd'hui encore. Elle souhaite pouvoir se projeter sereinement, dans la perspective d'un printemps à l'horizon éclairci. »

Cet horizon passera aussi par la structuration de la filière, qui sera lancée d'ici la fin de l'année dans le cadre du plan « France Relance. « La digitalisation de la filière pourrait en particulier être soutenue pour améliorer et faciliter, à moyen terme, la commercialisation des plantes et fleurs », soulignait le ministère de l'agriculture dans un communiqué du 19 novembre 2020.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/covid-19-25-m-a-lhorticulture/>